

été possible de la faire. Maintenant nous laissons aux amis du progrès agricole, à nous démontrer si nous avons atteint notre but. Mais nous ne pouvons clore cet article, sans prier les cultivateurs de faire des essais, de ne pas hésiter plus longtemps à faire le sacrifice d'une routine qui a déjà tant fait de victimes. Vos terres sont fatiguées, vos récoltes manquent fréquemment, vos fourrages sont peu abondants; choisissez un assolement qui répare les forces de votre champ, qui lui rende sa fertilité, qui augmente vos revenus en céréales et en fourrage.

Bientôt, nous l'espérons, nous aurons dans la plupart de nos paroisses des élèves de l'école d'agriculture de Ste. Anne qui donneront la main aux cultivateurs éclairés, qui se trouvent partout, et qui les aideront à faire disparaître un système qui répand la gêne parmi la classe agricole, que nous aimerions tant à voir prospère, et digne en tout point du rang qu'elle doit occuper dans la société! Puisse notre légitime désir s'accomplir le plus tôt possible!

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Le temps est au calme et rien ne menace de le brouiller de si tôt. La présence de deux ministres du Nouveau Brunswick, MM. Anglin et Hatheway, dans les murs de Québec, a, pendant quelques jours, fourni matière à maintes suppositions qui toutes ont tombées les unes après les autres. M. Anglin est un Irlandais catholique, venu depuis quelques années seulement en Amérique. Il occupe dans le gouvernement de sa province la place de conseiller exécutif et de ministre sans portefeuille. M. Hatheway est à la tête du département des travaux publics. Le principal but de leur voyage est, paraît-il, de visiter le Canada et de voir de près le peuple qui l'habite. Cette promenade dissipera probablement bien des préjugés, surtout chez M. Anglin, qui ne cesse de représenter, dans le journal qu'il dirige, le *Freeman*, le peuple du Canada comme un peuple sans foi, sans honnêteté et encore plongé dans la barbarie.

Nos chambres continuent de siéger sans trop de bruit, et en abordant de jour en jour les grandes questions de la politique. Les estimés soumis à la Chambre d'Assemblée depuis quelques jours ont été l'objet de discussions intéressantes. L'opposition a cru le moment favorable de mesurer ses forces, mais cet essai lui a été fatal, et le vote qui a suivi le débat, a donné 78 au ministère et seulement 20 voix à l'opposition.

La discussion est aussi engagée sur le code civil. Cette question si importante pour le Bas-Canada, demande la plus sérieuse attention de nos hommes d'état. Parmi les grandes questions que nos députés à Londres ont eu à traiter, celle du territoire du Nord-Ouest sera la seule qui sera amenée devant le parlement pendant cette Session. Le gouvernement a aussi déclaré, dans son programme, que le traité de réciprocité est l'objet de toute sa sollicitude. Cette grave question paraît préoccuper vivement l'opinion publique. Les négociants se demandent avec inquiétude, et non sans

raison: "Le traité sera-t-il renouvelé? sera-t-il abrogé?" Et ils ne reçoivent de toute part que des réponses incertaines. En effet, si on consulte la correspondance au sujet de ce traité, entre le gouvernement impérial, le gouvernement canadien et le ministre anglais à Washington, mise devant la chambre le 18 du présent, elle ne présente aucun fait nouveau, et nous laisse dans une complète incertitude. Si on consulte la presse américaine elle est entièrement divisée sur cette question. Des journaux très-influents et fort répandus se prononcent avec énergie contre toute idée de renouveler le traité de réciprocité. D'autres, jouissant d'une influence non moins considérable, se prononcent dans le sens contraire.

Peut-on compter au moins sur une majorité dans les deux chambres du Congrès? Au contraire, le vote donné l'an dernier par les chambres ne nous laisse aucun doute que la très-grande majorité des hommes qui les composent est opposée à un traité entre les Etats-Unis et le Canada.

Heureusement pour nous que les hommes politiques ne sont pas seuls à traiter cette question. Le secrétaire de la trésorerie, M. McCulloch, ayant été chargé de l'étude de cette question, l'a renvoyé à une commission de cinq ou six membres choisis parmi les plus hautes notabilités du commerce américain.

Pendant que cette commission va s'occuper des intérêts américains, une autre commission composée de députés du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et des autres sœurs provinces, se réunira à Québec, pour examiner les intérêts commerciaux des provinces anglaises. Cette commission connue sous le nom de *Conseil Confédéré*, fait concevoir de grandes espérances à nos hommes d'affaires.

Il y a actuellement devant le parlement un bill qui a une grande importance au point de vue agricole. Ce bill présenté par M. Bourassa, concerne le taux de l'intérêt. Cette question n'est pas nouvelle, sans doute, et presque chaque année elle est amenée devant les chambres pour y être discutée et réglée; mais jusqu'à ce jour, elle n'a pu obtenir de solution satisfaisante. Nos chambres renferment malheureusement trop de capitalistes ou d'hommes égoïstes qui veulent le devenir.

Nous avons lu avec plaisir deux articles, sur cet important sujet, dans le *Courrier du Canada*. Cette feuille se pose cette question: "L'argent est-il une marchandise? Tous les arguments des adversaires de la limitation du taux d'intérêt étant appuyés sur ce faux principe, que l'argent est une marchandise ordinaire, il s'applique à en démontrer toute la fausseté et amène à l'appui de sa thèse les preuves les plus fortes et les plus convaincantes. Il termine ainsi son second article: "Nous engageons ceux de nos hommes publics bas-canadiens, qui ont à cœur la prospérité du Bas-Canada, à étudier plus à fond cette importante question, que nous n'avons fait qu'ébaucher à la hâte, afin de se mettre en état de démolir, à la prochaine occasion qui se présentera, les spécieux arguments des partisans de l'usure.